

Contrat n° 2091/2023/PR/ADET/FP2E/DCMP/SP du 21/09/2023 « recrutement d'un consultant (cabinet) pour l'élaboration d'un nouveau modèle de gouvernance des institutions et établissements de l'Enseignement et de la Formation Technique et professionnels (EFTP) »

TRAVAUX DE VALIDATION DU LIVRABLE 7 : LEVEE DE RESERVES

Une séance d'examen du livrable 7 qui est le rapport final de la mission du Cabinet SFERE relative à l'élaboration du nouveau modèle de gouvernance des institutions et établissements de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (EFTP) a eu lieu le 14 mars 2025 et a recommandé que ledit rapport soit amélioré en prenant en compte les éléments ci-après :

1. Intégration de l'amendement "Pour passer d'établissement de catégorie B à A, il faut atteindre le seuil de 1 500 apprenants et le maintenir durant trois années successives" dans le décret portant statut type des établissements publics d'EFTP;
2. Modification de la mention "atelier de validation à Grand Popo du 22 au 26 avril 2024" pour "atelier de co-construction", page 18 du rapport.
3. Ajout de l'exposé des motifs pour chacun des trois textes réglementaires (Annexes 3-1, 3-2 et 3-3).

Le 27 mars 2025, le Cabinet SFERE a transmis à l'ADET une nouvelle version du livrable 7. L'examen de cette nouvelle version du livrable 7 révèle que les deux premières recommandations ont été prises en compte respectivement à l'article 4 à la page 3 du projet de décret portant statuts-types des établissements publics d'enseignement et formation techniques et professionnels et à la page 18 du rapport. Quant à la dernière recommandation relative à l'exposé des motifs, elle est intégrée directement aux textes (Cf. Annexe 3-1, 3-2; 3-3).

Au total, toutes les recommandations formulées le 14 mars 2025 ont été prises en compte.

Conclusion

Eu égard à tout ce qui précède, les réserves émises sont levées et la dernière version du livrable 7 (rapport final de mission) est validée.

Fait à Cotonou, le 04 avril 2025

Ont signé,


GBAYE Yacinte
DO/ADET


Zinsou Cosme ZINSOU
Président du présidium


Marcellin HYLE
Modérateur


Guy C. C. TODO
Rapporteur